

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-088

L'an deux mille vingt six
Le vingt-quatre août
A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 19 août 2026** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Mickaël MAISTRE, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Mickaël MAISTRE, Maire.**

Présents : M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémy BESNEAU, Mme Isabelle CHARRÉ, M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, Mme Carole ARVIS COMBIER, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Mélanie GROS, Mme Aurélie CHATAIN, M. Guillaume LE CAR, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Odile VIX, M. Alexis VIDONNE, Mme Karen TAPPAZ, M. Christian SERVAGE.

Absents excusés : M. Thierry DEBORNES (Pouvoir à Mme Isabelle CHARRÉ), M. Jérôme LAMBERSEND (Pouvoir à Mme Carole ARVIS COMBIER), Mme Anabelle GOISQUE (Pouvoir à Mme Sandrine VASSEUR), M. Constan POCHAT-COTTILLOUX (Pouvoir à Mme Hélène PLOUVIER), M. Francis MARCHAL (Pouvoir à M. Jean-Luc ARCADE).

A été nommée secrétaire : Mme Hélène PLOUVIER.

Objet de la délibération : Subventions aux associations

M. le Maire expose,

Il est demandé au conseil municipal d'étudier les demandes de subventions suivantes :

Nom de l'association	Montant sollicité	Montant accordé	Votes
AESP GVB	800 €	800 €	Unanimité
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	A définir par la mairie	500 €	Unanimité
ANCIENS COMBATTANTS	400 €	400 €	Unanimité
AU PLAISIR DE LIRE	200 €	200 €	Unanimité
CLUD DE L'AMITIÉ	600 €	600 €	Unanimité
LA POTO	3 000 €	3000 €	17 pour et 6 abstentions (Mmes Odile VIX et Karen TAPPAZ, MM. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, Francis MARCHAL, Jean-Luc ARCADE et Alexis VIDONNE)
L'ÉCHO DU JALOUVRE	15 000 €	13 000 €	Unanimité
LES AMIS DU FOUR DE TERMINE	200 €	200 €	Unanimité
LOU DEGORDI D'INTREMAN	1 500 €	1500 €	Unanimité
LES TÊTES ARGENTÉES	750 €	750 €	Unanimité
SAB	600 €	600 €	Unanimité
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	600 €	600 €	Unanimité
SAVOIX MÉLODIES	500 €	500 €	Unanimité

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-088

Nom de l'association	Montant sollicité	Montant accordé	Votes
SOCIETE de la MONTAGNE DES AUGES	300 €	300 €	21 pour et 2 abstentions (Mme Odile VIX et M. Benoît PERILLAT-BOITEUX)
SKI CLUB ENTREMONT	1 200 €	1200 €	22 pour et 1 abstention (Mme Anabelle GOISQUE)
SKI CLUB PETIT BORNAND	2 000 €	2000 €	22 pour et 1 abstention (Mme Hélène PLOUVIER)
TENNIS CLUB	1 000 €	1000 €	Unanimité
AMICALE DELAHAYE	3500 €	3000 €	Unanimité
JUDO CLUB ARAVIS	960 €	960 €	Unanimité
MARATHON DES GLIÈRES	600 €	300 €	Unanimité

Subventions exceptionnelles accordées par la municipalité

- APE ENTREMONT 800 € **approuvée à 21 pour et 2 abstentions (MM. Constan POCHAT-COTILLOUX et Jérémy BESNEAU).**
- APE PETIT BORNAND 1200 € **approuvée à l'unanimité**

Le Maire,
Mickaël MAISTRE

La secrétaire de séance,
Mme Hélène PLOUVIER.



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Mme Hélène PLOUVIER, the secretary of the meeting.